

# La Paracha de Chémot

Il est écrit dans la paracha de cette semaine : verset 1 et 2, chapitre 2 :

« וַיֵּלֶךְ אִישׁ מִבֵּית לְוִי וַיִּקַּח אֶת בֵּת לְוִי . וַתֵּהָר קַאֲשֶׁה וַתֵּלֶד בֶּן וַתֵּרָא אֹתוֹ כִּי טוֹב . »

« Un homme alla de la maison de Levi et prit (épousa) une fille de Levi. La femme conçut et donna naissance à un fils. Elle le vit qu'il était bon (beau)... »

A propos de l'expression : « Elle le vit qu'il était bon (Beau) », le midrash nous rapporte : Yohéved vit que son fils, nouveau-né (Moshé) avait le visage ressemblant à celui d'un ange d'Hachem, c'est pour cela qu'il fut circoncit à 8 jours. »

A priori, on ne saisit pas quel pourrait être le lien entre le fait que le visage de Moshé ressemblait à celui d'un ange et le fait qu'il fut par rapport à cela circoncit (comme de toute façon cela doit être la loi juive) le huitième jour ?

Et le rav Yéhonathan Eibeshitz de répondre en introduisant une discussion de Tanaimé à propos de l'interprétation de l'expression «Yohéved vit que son fils, nouveau-né était bon » un avis pense que le terme « טוֹב » (bon) implique que la maison fut remplie de la lumière originelle « אור הגנוז » de la création du monde.

Une autre opinion déclare que ce mot « טוֹב » implique que Moshé fut né déjà circoncit.

Or, la Guémara dans Ména'hot daf 30 nous informe que Moshé naquit shabbat et mourut également durant shabbat. Ainsi, on pourrait déduire de cette Guémara que Moshé fut donc aussi circoncit un Chabbat.

De plus, nous savons du traité chabat daf 135, que la circoncision repousse le shabbat ; cependant il n'en ait guère ainsi pour un garçon qui serait déjà né circoncis.

En effet, le fait de lui faire couler du sang, acte qu'on se doit de lui faire, ne repousse en aucun cas le shabbat.

Ainsi, selon tout ces propos précités, on pourrait saisir le sens du midrash rapporté plus haut : «Yohéved vit le visage de Moshé ressemblant à celui d'un ange d'Hachem », tant et si bien que selon une opinion de nos sages, la maison d'Amram et de son épouse, fut remplie d'une lumière extraordinaire (l'expression « כִּי טוֹב » du verset 2 rappelle donc les mots « כִּי טוֹב » que la Torah rapporte au sujet de la création du « אור הגנוז »

Par conséquent, selon cet avis, Moché n'est donc pas né circoncit. On comprend alors aisément les derniers propos de notre midrach déclarant : c'est pour cela que Moché fut circoncis à 8 jours (lors d'un chabbath).